

LE PAYSAGE AU COEUR DU PROJET DE TERRITOIRE DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

TITRE DU PROJET : VISION PAYSAGEE, VISION PARTAGEE
Des paysages ouverts, vecteurs d'une qualité environnementale.

CONTEXTE

L'activité agricole et l'industrie textile de la Vallée de la Bruche (67) déclinent dans les années 70 entraînant la disparition des ouvriers paysans et la fermeture du paysage par le développement de la forêt.

Dès 1988, la charte intercommunale d'aménagement et de développement local (porté par le Sivom et maintenant la CC de la Vallée de la Bruche) intègre la dimension de la gestion des espaces et d'un paysage plus ouvert.

En 2010, le projet *Vision paysagée, Vision partagée* prolonge cette démarche et se concrétise dans le cadre d'un appel à projet du Réseau Rural Régional d'Alsace sur la thématique *Le Développement Rural en Alsace face aux défis environnementaux*.

OBJECTIFS

Les **enjeux** de la reconquête paysagère sont d'ordre écologique, socioéconomique, touristique et identitaire. Désormais, la **politique paysagère intercommunale** vise non seulement l'ouverture des vallées, mais aussi la préservation des milieux naturels et de leur diversité, le soutien aux acteurs agricoles garant de la gestion de ces espaces, la valorisation des paysages, la qualité des produits agricoles.

Le projet a pour objectifs :

- Aider les agriculteurs à atteindre l'autonomie fourragère, tout en enrichissant la qualité floristique et faunistique des prairies.
- Conforter la relation entre qualité des prairies et qualité des produits.
- Autoriser un renouvellement des M A E Territorialisées permettant aux agriculteurs comme aux collectivités d'y trouver leurs intérêts.
- Poursuivre la bonne gestion des espaces naturels agricoles sur ce territoire où les ressources sont rares et inextensibles.

PARTENAIRES

Etat (DRAAF, DDT, DREAL), communes, collectivités territoriales, communautés de communes, exploitants agricoles, associations foncières pastorales, associations environnementales, Chambre d'Agriculture, PNR, SCOT.

POUR EN SAVOIR PLUS

Contact : LAUMOND Jean-Sébastien

Fonction : Agent de Développement Espace et Environnement

Structure : Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche

Langue : français

Téléphone : 03 88 97 86 20

E-mail : js.laumont@valleedelabruche.fr

Site internet : www.visionpaysagee.org / www.cc.valleedelabruche.fr

Thématiques

PAYSAGE

- ouverture du paysage •
- biodiversité •
- agroforesterie •
- projet de territoire •
- diagnostic partagé •
- agriculture de montagne •
- produits agricoles •

Territoire

ALSACE / Bas-Rhin (67)

Nom du porteur du projet

Communauté de Communes
de la Vallée de la Bruche



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



Communauté
de communes

Coût du projet

Montant total : 85 000 €

Fonds européens

en % du total : 47 %

Autres sources

de financement : Etat 47 %

Programme/mesure

Programme de développement rural

2007-2013 Alsace

Axe 5 Mesure 511-1

Calendrier

Début : Janvier 2011

Fin : 1^{er} mars 2013 (Cérémonie de
clôture)

Mises à jour

Fiche initiale : septembre 2011

Actualisation : septembre 2017

Porté par la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, le programme *Vision paysagée, vision partagée* réunit les acteurs publics et privés du paysage (agriculteurs, associations foncières pastorales, élus et techniciens, institutionnels et associatifs) en présence d'experts (paysage, agronomie, biodiversité, agroforesterie) lors de sessions d'information et de travail sur le terrain.

3 types de rencontres ont lieu sur une période d'un an et demi :

- A.** 5 journées de visites de terrains pour familiariser les acteurs avec des outils de diagnostic prairie et paysager, sur le thème de l'agroforesterie
- B.** 3 journées de partages d'expériences sur d'autres territoires
- C.** 1 week-end de sensibilisation du grand-public

Ces temps d'échanges s'appuient sur un ensemble d'initiatives et d'outils à caractère pédagogique :

- blog avec présentation du programme, documentation et forum
- sacs et classeurs avec livrets et fiches pédagogiques pour chaque participant
- interventions d'experts : introductions thématiques et méthodologiques
- tables rondes avec échanges
- visites de terrains et d'exploitations agricoles
- voyages d'études sur d'autres territoires et partages d'expériences avec programmes similaires
- grille de lecture « paysage » et grille de lecture « prairie » pour un diagnostic partagé du territoire
- les « radars » valeur agricole, écologique et paysagère
- outil cartographie « projet agro-écologique-paysager »
- introduction à l'agroforesterie
- événement grand-public

RESULTATS

Cette démarche a permis :

- **d'impulser une nouvelle dynamique** au travail de reconquête du paysage : ouverture des paysages, valorisation du foncier agricole, préservation de la richesse des milieux, pratiques agricoles durables, ...
- **d'étudier des perspectives d'évolution** du projet collectif de gestion et de mise en valeur du patrimoine paysager (circuits courts, tourisme durable)
- la mise en œuvre d'un **renouvellement des M A E Territorialisées** permettant aux agriculteurs comme aux collectivités d'y trouver leurs intérêts dans le cadre de la **mesure « Herbe 07 » - Prairie fleurie**
- la **réalisation de deux vidéos** d'environ 10 min chacune : l'une sur le travail concret et d'échange des journées prairies en Vallée de la Bruche et les enjeux futurs, l'autre sur la place de l'arbre champêtre dans la Vallée de la Bruche (agroforesterie)
- la production d'un **livret des actes "Vision paysagée, vision partagée"** (enseignements, témoignages et perspectives) en 2013

En chiffres :

1 chargé de Mission Paysage et Environnement : Jean-Sébastien LAUMOND (CCVB)

4 experts :

M. Régis AMBROISE (MAPRAAT), M. Sylvain PLANTUREUX (ENSAIA Nancy-INRA Colmar), M. Fabien LIAGRE (AGROOF), M. Denis MICHAUD (AGRICULTEUR-ENSEIGNANT - PNR Jura)

3 prestataires :

Bernadette BAYLE Communication (communication) / Jean-Paul LAHAYE (animation) / AGROOF

45 participants en moyenne (élus, techniciens, agriculteurs, associations) à chaque journée de rencontre

8 journées de visites, rencontres et échanges

1 classeur avec livrets et fiches pédagogiques

1 week-end festif grand-public autour de 4 fermes ouvertes à la Pentecôte 2012

1 blog de présentation du projet : www.visionpaysagee.org

Un projet de développement du territoire - intégré et durable :

En raison de sa transversalité, la thématique du paysage est un axe de travail propice à :

- fédérer les acteurs d'un territoire autour d'une problématique commune
- engager une réflexion collective sur le devenir d'un territoire
- servir de base à un projet de territoire intégré et durable du point de vue écologique, économique et social

ENSEIGNEMENTS

Points forts :

- **une dynamique multi-partenariale** fondée sur le dialogue et un projet collectif
- **une action prospective** à travers l'identification de nouvelles pistes de développement du territoire
- **une action pédagogique** par l'information et la sensibilisation des acteurs aux facteurs et pratiques de développement durable du territoire
- **une action différenciée** par la prise en compte à la fois des spécificités territoriales et des intérêts particuliers et communs de ses acteurs

Points faibles :

Comment assurer la pérennité de l'action ? L'intérêt porté au paysage aujourd'hui n'est pas un gage de continuité sans risque pour l'avenir : la motivation des jeunes générations sur ce sujet est nécessaire pour prendre le relais et poursuivre l'action et son évolution.

Facteurs clés de la réussite :

- **une volonté politique forte** nécessaire à la mobilisation des acteurs
- **une équipe d'animation** au fait des spécificités et enjeux du territoire et de ses acteurs
- **un territoire où les acteurs travaillent ensemble** et pour la même cause depuis de nombreuses années

ENSEIGNEMENTS

Pierre GRANDADAM

Président de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche

"Dans la Vallée de la Bruche, des élus, des techniciens, des citoyens, ont montré qu'avec de l'intelligence, du cœur et de la volonté, on pouvait faire quelque chose ensemble pour préserver nos ressources et notre nature.

Cette culture du paysage "Vallée de la Bruche" - patiente et pragmatique - porte ses fruits, contribuant à rendre notre territoire plus ouvert, plus lumineux et harmonieux, plus accueillant et dynamique.

La présence, le 4 février 2011, jour du lancement de l'opération, de nombreux partenaires et acteurs de la vallée (plus de 100 participants) témoigne de l'engouement que suscitent les paysages et leur réhabilitation dans la Vallée de la Bruche.

Aujourd'hui, toujours avec vous, nous souhaitons donner un nouvel élan à ce mouvement."

Régis AMBROISE

Chargé de mission paysage au Ministère de l'Agriculture

"La nature, comme l'eau ou l'air, constitue un bien commun qui demande qu'on lui porte attention.

Nous sommes tous concernés.

Maintenir sa qualité est une condition indispensable pour répondre à nos besoins de nourriture, d'énergie, de logement, de santé, de cadre de vie, de loisirs.

Comment organiser la présence de la biodiversité sur un territoire pour qu'elle réponde au mieux et de façon durable à toutes ces demandes ?

Ce n'est pas facile, car les intérêts sont multiples et les relations complexes. Pourtant, chacun dans son domaine possède une parcelle du savoir nécessaire.

Pour imaginer les solutions les meilleures, acceptables pour tous, quoi de mieux qu'aller ensemble sur le terrain pour partager l'expérience et écouter les attentes des uns et des autres ?

Demain la qualité des paysages qui nous rassemblent aujourd'hui reflètera la qualité des relations de travail que nous aurons su tisser entre nous."

Ouverture des Paysages dans la Vallée de la Bruche



1999 ... BAREMBACH : AFP « Du Vallon de Barembach » ... 2007



1991 ... COLROY LA ROCHE : AFP « De Colroy » ... 1999



1999 ... LA BROQUE : AFP « Du Vallon d'Albet » ... 2005

RESEAU RURAL GRAND EST

Région Grand Est • 1 place Adrien Zeller BP 91006 • 67070 Strasbourg Cedex
ReseauRural@grandest.fr • www.europe.grandest.fr